



Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 ERNAGE.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS,

Elisabeth LACROIX, Georgette & Robert NOEL,

Marie Christine SCHÜMMER, Marie Thérèse & Roland THOMAS.

LES INSERTIONS pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

PARAIT le PREMIER SAMEDI du mois sauf au mois d'août.





DES CHEMINS DE LA GRECE A LA CHAUSSEE ROMAINE (énième épisode)

Le souvenir du souper grec du samedi 30 mars s'estompe lentement dans les effluves de l'anis, de la résine, de la vigne et de l'olive.

Les autorités gembloutoises étaient à l'honneur, les ernageois étaient au bonheur et tous les regards allaient aux danseurs...

Il manque de place, il manque de vin, il manque du temps, mais personne n'eut ni regrets, ni soif, et certains même poursuivirent le temps au delà des frontières de la nuit et du jour...

Ce fut donc à tout point de vue une soirée réussie!

Ce succès se traduit également dans l'élan d'hospitalité qui se manifeste immédiatement à l'égard de la délégation skyriote qui viendra nous rendre les honneurs du jeudi 30 mai au mardi 4 juin, à l'occasion du second acte du jumelage GEMBOUX/ERNAGE-SKYROS.

Ils seront nombreux, les skyriotes.

Ils seront trente-cinq: douze couples, dix jeunes, et un isolé sans âge...

Ils sont presque tous d'ores et déjà hébergés.

Deux ou trois couples et l'un ou l'autre jeune sont encore disponibles et n'attendent que votre signal pour apporter en vos murs le rayonnement de leur sourire, de leur soleil et de leur convivialité. Ils parlent tous la langue internationale de l'amitié et de la simplicité, la langue qui ne cherche ni les mots ni les interprètes...

Si vous souhaitez fêter plus que la fête en mettant votre maison au diapason de la fête, nous vous invitons à prendre contact sans tarder avec Dimitri XANTHOULIS (Rue Eugène Delvaux, 17, ERNAGE - tél: 61.32.60) afin de lui faire part de votre souhait d'héberger un ou plusieurs jumeaux skyriotes.

Merci d'avance, nous n'en demandons pas tant, les standardistes de Dimitri sont déjà débordées...

Francis FELIX.

PUB



Pub ?

La brochure «La Vie à Ernage» - qui a été remise dans chaque foyer ernageois en janvier 1993 - contient de nombreuses informations devenues périmées depuis lors : associations ayant disparu, nouvelles associations, associations dont le responsable a changé, adresses et téléphones de services publics modifiés, etc.

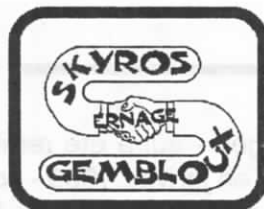
ERNAGE ACCUEIL procède donc à la mise à jour de cette brochure qui sera distribuée dans les mois à venir dans chaque foyer ernageois et remise aux futurs «nouveaux» dans les années à venir.

Si vous habitez Ernage et disposez d'un registre de commerce (commerçant, électricien, assureur,), vous avez normalement été contacté par un membre d'Ernage Accueil qui vous aura demandé si vous souhaitez voir cette publicité figurer dans la nouvelle brochure.

Si ce n'est pas le cas (un oubli est toujours possible) et que vous souhaitez faire insérer cette publicité dans la brochure mise à jour, contactez maintenant une des personnes ci-dessous:

- | | |
|-----------------------------|----------------------------------|
| - Marie-Aurore VANDEN EEDE, | 69 rue Eugène Delvaux - 61.31.88 |
| - Colette JORIS, | 45 rue Emile Labarre - 61.09.68 |
| - Marilynne DENIL, | 69 rue Eugène Delvaux |
| - Roland THOMAS, | 18 rue de Noirmont - 61.32.85 |

Ernageoisement vôtre.
Ernage Accueil.



JUMELAGE

Dans le cadre du jumelage officiel avec l'île de Skyros, nous accueillerons du 30 mai au 3 juin inclus, nos amis Skyriotes ;

ceux-ci seront représentés en grande partie par les officiels de l'île mais également par un groupe folklorique typiquement local.

Lors des signatures liant nos deux entités, et cela au Château du Bailli le dimanche 2 juin à 11h30', nous comptons sur une participation importante des habitants d'Ernage.

Un programme plus détaillé vous sera distribué dans le courant du mois de mai.

Mais dès à présent, nous espérons votre présence lors du grand barbecue qui se tiendra, à la même date dès 12h30', dans l'arboretum de la Faculté des Sciences Agronomique de Gembloux.

Cette rencontre populaire sera rehaussée par la présence des représentants des cinq villes soeurs et par l'ambassade de Grèce.

Avant, pendant et après le repas, vous pourrez assister à des représentations de danses folkloriques qui seront exécutées par les «Pinaudrés» d'Epinal, les «Vis Tchapias» de Sauvenière, le groupe grec «Elpida» de Charleroi, le groupe folklorique grec de Skyros et une fanfare d'animation musicale.

Pour nous permettre une évaluation des participants au barbecue -P.A.F. 300 Frs - nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire, date limite le mardi 28 mai, auprès de l'une des personnes reprises ci-dessous.

D'avance, nous vous remercions pour votre participation.

Pour le comité

Dimitri XANTHOULIS

- Tél. 081/61.32.60

Raymond DECELLE

- Tél. 081/61.20.71

Baudouin CRABECK

- Tél. 081/61.25.80



Pèlerinage à l'Enfant Jésus à Tongres

Le jeudi 23 mai 1996

- Départ : 6h40' à l'arrêt de bus (Relais de l'Abbaye)
- Messe : 10h suivie de la bénédiction
- Vers 12h45' : départ pour KANNE ; un dîner est proposé pour le prix de 375 Frs (à réserver lors de l'inscription)
- Retour : par BOUGE, visite du sanctuaire de Sainte Rita
- Dernier arrêt : à Jambes où le comité vous offrira un café et une petite douceur.

Prix du voyage : 450 Frs

Anne-Marie MARCHAL
081/61.17.68

Hubert JADIN
010/65.50.42

RECHERCHE

ON RECHERCHE POUR ERNAGE,
UNE PERSONNE QUI ACCEPTERAIT
DE SERVIR DE RELAIS À
L'ASBL "MARC ET CORINE"
CONTACTER M. DARTEVELLE
TÉL: 63.37.86



PAROISSE SAINT BARTHELEMY

A ERNAGE

HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES

Dimanche 5 mai à 11 h

- Messe solennelle des Professions de foi.

Dimanche 12 mai à 10h45

- Bernard LARDINOIS
- Constant DELOOZ, Céline BERGER et Léopold PIERARD
- Gertrude FELTZ
- Défunts des familles LABAR-MARCHAL
- En remerciement à St Antoine

Jeudi 16 mai à 10h45 (Fête de l'Ascension)

- Georges REGNIER
- Willy MATHY
- René MOUREAU et Clarisse HUBINON
- En l'honneur de St Antoine
- Défunts des familles DEPIERREUX-DUSSELDORF

Dimanche 19 mai à 11 h

Pour les enfants dont c'est la première rencontre avec Jésus cette année, et pour les jeunes qui viennent de faire leur profession de foi.

Dimanche 26 mai à 10h45

- René DESTAIN
- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX
- Marie-José MARCOS et son époux
- Andrée ROBERT
- Défunts des familles STOQUART-DUJARDIN

Dimanche 2 juin à 10h45

- André DEFRENNE
- Albert DENIS
- Charles HOCK
- En l'honneur de Notre-Dame des Affligés
- En remerciement à St Antoine

En l'absence d'un prêtre en charge de la paroisse, et pendant celle de Mr. le Doyen, vous pouvez vous adresser :

- pour un décès, à l'abbé PELTIER (61.14.21)
- pour un mariage, à l'abbé FERARD (63.32.35)
- pour un baptême, à Mr. MARCHAL (diacre) (071/88.63.86)

Pour l'église ou la cure, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique (tél. 61.01.27), qu'il faut s'adresser.

Eugène DEHOUX.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En mai : les mardis 7 et 21 de 16 à 19 h.

En juin : les mardis 4 et 18 de 16 à 19 h.

1. ASSURABILITE

Automatisation des «bons de cotisation» AMI pour les chômeurs

Depuis 1995, les travailleurs salariés ne reçoivent plus de leur employeur le bon de cotisation à l'assurance maladie-invalidité, qui atteste de leur assurabilité auprès de leur mutuelle et garantit les prestations de soins de santé et invalidité. Les documents sont en effet transmis directement par le biais de la Banque Carrefour de Sécurité sociale à leurs différentes mutuelles.

Il en ira désormais de même pour les chômeurs : à partir de cette année, leur bon de cotisation à l'assurance maladie-invalidité reprenant donc les prestations de 95, sera transmis à leur organisme assureur par voie électronique.

L'organisme de paiement des allocations de chômage - syndicat ou CAPAC - est chargé de concrétiser cette procédure et aucun document ne sera donc envoyé aux titulaires.

Seuls les chômeurs dont le nom ne serait pas intégré dans les fichiers de la Banque Carrefour de Sécurité sociale seront convoqués par leur organisme payeur qui leur fournira un duplicata du bon de cotisation à remettre à leur mutualité.

2. LES COMPLEMENTS DE L'ASSURANCE OBLIGATOIRE

L'assurance Libre.... pour les indépendants

Si vous vous installez « à votre compte », vous pourrez choisir de cotiser à cette assurance qui s'adresse spécifiquement aux indépendants et qui, comme son nom l'indique, est libre...

Pour les travailleurs salariés et les chômeurs indemnisés, la cotisation obligatoire à l'ONSS est directement prélevée à la source. Cette cotisation à l'assurance obligatoire est constituée par un pourcentage de leur salaire et par une intervention financière de leur patron.

Pour les indépendants, la situation est différente. Etant donné qu'ils sont leur propre employeur, ils doivent cotiser eux-mêmes. Ils paient donc une somme proportionnelle à leur revenu à une caisse d'assurance pour indépendants. C'est cette caisse qui, à la fin de l'année, informe la mutualité qu'ils sont en règle de cotisation et peuvent donc jouir de leurs droits par rapport à la sécurité sociale. Mais, à la différence des salariés, cette assurance obligatoire, payée par les indépendants, ne les couvre que pour les gros risques, c'est-à-dire qu'ils ne sont remboursés par leur mutualité qu'en cas d'hospitalisation, chirurgie, accouchement, radiologie...

Pour être également remboursés pour les petits risques (visites chez le médecin, dentiste, achat de médicaments,...), les indépendants peuvent, s'ils le désirent, souscrire auprès de leur mutualité une assurance libre.

Eugène DEHOUX.

Vins en vrac

Les lettres de 20 noms de vins ont été mélangées entre elles. A vous de retrouver les 20 noms exacts.

EMLORPO	
AGRXMUA	
HBALSIC	
ILOPYLU	
DAMROMP	
NISIRLEG	
GANSDOGI	
DASMUTEC	
RASNECER	
LENUSAJI	
RETUSANSE	
LRANYSEV	
NIVASUNOG	
TOLIMONUS	
MAREGITHE	
BOLSERICHU	
TNERBACHIM	
ELUGIBURO	
OSILABUJAE	
CALBONZAMIL	